



Actualiser ses connaissances
pour optimiser l'accompagnement
de l'allaitement maternel

Formation de 4 jours en classe virtuelle synchrone

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel, est une société dont le numéro de SIRET est 91989546600028, la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est enregistrée sous le numéro 84070141607 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes et certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation sous le n°2201593.1.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE¹** (organisme d'accréditation des IBCLC²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par l'IBLCE®.

Présentation de la formation

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont une pratique où l'allaitement est au cœur de leur activité et qui souhaitent renforcer leurs compétences pour optimiser leur accompagnement auprès des familles. Ces 4 jours de formation permettent de mettre à jour les connaissances et les pratiques essentielles autour de l'allaitement : en prénatal, à la naissance et au cours des premiers mois du bébé.

Public concerné

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture ou autre professionnel exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Prérequis :

- ◆ Avoir une expérience régulière dans le soutien de la pratique de l'allaitement (auprès de familles, de pairs, de collègues ...) ou expérience similaire
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro et d'une connexion internet fiable



Pour les personnes en **situation de handicap ou de difficultés médico-psycho-sociales**, merci de contacter **Aurélie Ropraz**, référente handicap du CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Dates, horaires, durée et lieu de la formation

La formation est organisée en classe virtuelle synchrone pour un groupe de 8 à 16 personnes.

La durée de la formation est de 28 heures, réparties en 2 modules de 2 jours chacun.

Dates de la formation : 4 – 5 février et 25 – 26 mars 2027

Horaires de la formation : 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h, avec 15 minutes de pause par demi-journée.

Modalités d'inscription

La demande d'inscription est complétée en ligne. Les participants signent un engagement de confidentialité qui précise que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM 3.0 pour la formation lui sont exclusivement destinés.

Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier, étudie la demande d'inscription et envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés, ainsi que le [règlement intérieur](#).

- ◆ Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). Un acompte de 30 % est demandé lors de la confirmation de la formation, environ 3 semaines avant le début de la formation. Le solde est à régler par virement, à réception de la facture à la fin de la formation.
- ◆ Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire. Un acompte de 30 % est demandé lors de la confirmation de la formation, environ 3 semaines avant le début de la formation. Le solde est à régler par virement à réception de la facture à la fin de la formation.

Les dossiers sont retenus par ordre d'arrivée. Les inscriptions sont closes lorsque le groupe est complet.

La date limite d'inscription est prévue au 4 janvier 2027. Une fois, le nombre de participants requis, les inscriptions sont possibles jusqu'à quelques jours avant le début de la formation.

Si vous rencontrez un problème pour vous inscrire en ligne, merci de nous contacter.

Les participants reçoivent un mail leur indiquant le lien de connexion une semaine avant le début de la formation.

Objectifs généraux et programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants auront développé ou renforcé leurs compétences pour :

- ◆ Expliquer aux parents les notions de base de la physiologie de la lactation pour démarrer et maintenir la lactation, y compris en cas d'hospitalisation du nouveau-né ;
- ◆ Transmettre aux parents les repères essentiels sur les rythmes et besoins des nourrissons au cours de la première année ;
- ◆ Proposer des actions simples pour prévenir les difficultés courantes de l'allaitement ou y faire face ;
- ◆ Identifier les informations pertinentes à discuter avec les futurs parents pour permettre un choix éclairé sur l'alimentation de l'enfant à naître ;
- ◆ Appliquer les principes d'une communication soutenante visant à instaurer un partenariat entre professionnels et parents.

La répartition et le contenu des sessions peuvent être aménagés selon les besoins du groupe de formation.

Premier jour

Accueil et présentation (3 h)

Ce temps permet :

- ◆ La présentation de la formation et des intervenants,
- ◆ Le recueil des attentes de chaque participant,
- ◆ Le recueil du bilan préformation écrit réalisé par chaque participant,
- ◆ Un échange sur les pratiques professionnelles des participants.

Information prénatale et débuts de l'allaitement (4 h)

- ◆ L'accueil du bébé en salle de naissance, besoins physiologiques et comportement biologiquement programmé.
- ◆ Création du lien mère-enfant
- ◆ La place du père et le soutien par l'entourage.
- ◆ Rythme et soins au nouveau-né
- ◆ Le peau à peau : un soin pour la mère et l'enfant.
- ◆ L'observation d'une tétée et les moyens d'augmenter son efficacité.
- ◆ Les indicateurs de suivi de l'allaitement les premières semaines.

Deuxième jour

Le fonctionnement de la lactation et de la succion au sein (à partir de cas cliniques ou situations rencontrées par les participants) (4 h)

- ◆ L'état actuel des connaissances sur l'anatomie du sein et la physiologie de la lactation.
- ◆ La physiologie de la succion au sein.
- ◆ L'information sur la conduite pratique de l'allaitement : répondre à des questions fréquentes de mères.
- ◆ La communication dans la bienveillance : soutenir les mères en tenant compte de leur état émotionnel ; favoriser la confiance en soi de la mère ; accepter les idées reçues sans les approuver, suggérer sans donner l'impression de critiquer.

L'installation de la mère et de l'enfant pendant la tétée (3 h)

- ◆ La tétée efficace : positions, prise du sein.
- ◆ Aider « sans les mains » une mère qui met son enfant au sein.
- ◆ Les différentes positions utiles (césarienne, refus d'un sein, positions couchées).
- ◆ Les nouvelles données sur la tétée où le bébé est l'acteur principal : l'allaitement instinctif.
- ◆ Les dernières recherches sur l'utilisation du bout de sein en silicone.
- ◆ Modèle de communication dans la relation d'aide : Valoriser, Informer, Suggérer avec Authenticité.

Troisième jour

Bilan des deux premiers jours (2 h)

Ce temps permet aux participants d'échanger sur :

- ◆ Les pratiques mises en œuvre depuis la première partie de la formation et leurs résultats.
- ◆ Les situations difficiles rencontrées récemment et les nouvelles questions qu'elles amènent.
- ◆ Les observations sur les apports de la formation.

Les difficultés rencontrées au cours des premières semaines (5 h)

- ◆ Travail de cas cliniques (adaptés selon les besoins spécifiques des stagiaires) sur :
- ◆ Les crevasses du sein.
- ◆ L'engorgement.
- ◆ Le bébé qui « refuse » de téter.
- ◆ Le bébé somnolent.
- ◆ Le bébé prématuré tardif.
- ◆ Les pertes de poids préoccupantes les premiers jours, le don de complément.
- ◆ Exemple de communication bienveillante : apporter une aide technique en favorisant l'autonomie de la mère.

Quatrième jour

La poursuite de l'allaitement (3 h)

- ◆ L'évolution des besoins et des rythmes des nouveau-nés et nourrissons : pleurs, coliques, sommeil, selles.
- ◆ Croissance du bébé allaité les six premiers mois.
- ◆ La reprise de l'activité professionnelle de la mère
- ◆ Médicaments, contraception, tabac, alcool, drogues et leur passage dans le lait (informations générales).
- ◆ Le travail en réseau pour le soutien des familles après la sortie de maternité.

Accompagner les familles lors de la diversification alimentaire et du sevrage (3 h)

- ◆ Les différents types de sevrage.
- ◆ L'allaitement après 6 mois, les bénéfices, les obstacles psycho-sociologiques.
- ◆ La prise de poids du bambin allaité.
- ◆ L'alimentation de la famille, l'hygiène de vie, recommandations actuelles validées sur la diversification de l'enfant allaité.

Bilan de la formation (1 h)

Le bilan de la formation est réalisé à l'oral et par écrit à l'aide :

- ◆ D'un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation ;
- ◆ D'un questionnaire de satisfaction.

Un échange sur les projets des participants clôture la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation utilise principalement la méthode active, en accord avec les orientations de l'HAS¹ sur le Développement Professionnel Continu (DPC). Elle est adaptée en temps réel aux besoins des participants.

La plupart des sessions commencent par un échange sur les connaissances, les pratiques et les problèmes habituellement rencontrés.

L'apport de données pertinentes au cours d'échanges permet aux participants de maintenir leur attention, d'analyser leurs pratiques et d'envisager eux-mêmes les changements à mettre en œuvre concrètement. L'ensemble du processus facilite la mémorisation et l'intégration des apports théoriques et pratiques de la formation.

Seules sont abordées les connaissances théoriques présentant des conséquences directes pour la pratique de terrain. Des exercices de mise en situation, l'étude de cas cliniques et la diffusion de plusieurs vidéos permettent de mémoriser les notions étudiées.

¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle

Les diaporamas sont courts, plutôt utilisés pour présenter une synthèse des points essentiels du thème de la session.

La communication interpersonnelle est abordée tout au long de la formation pour s'exercer à informer et soutenir les mères en discutant les aspects éthiques (choix, culpabilité, etc.).

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel au moment de leur inscription.

Quelques jours avant le début de la formation, un questionnaire d'évaluation de leurs pratiques et de leurs connaissances générales sur l'allaitement leur est envoyé par courriel.

Pendant la formation, l'acquisition de connaissances et de pratiques est évaluée en continu au cours des échanges et des mises en pratique.

Au 3^e jour de la formation, un bilan est réalisé oralement sur la mise en œuvre des pratiques vues au cours des deux premiers jours et permet d'ajuster le programme aux attentes exprimées.

En fin de formation, les participants remplissent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation qui est ensuite repris et corrigé en commun et un questionnaire d'évaluation de la formation, incluant les changements de pratique envisagés.

La formation se termine avec un bilan global, mené oralement avec le groupe.

Trois mois après la fin de la formation, les participants complètent une évaluation à distance sur la mise en œuvre de l'évolution des pratiques envisagées en fin de formation et sur la satisfaction des participants.

Documentation

Le document d'environ 100 pages, envoyé aux participants par voie postale avant la formation, inclut :

- ◆ des fiches de synthèse directement utilisables pour la pratique
- ◆ des articles plus détaillés pour un approfondissement des connaissances et des pratiques vues pendant la formation. D'autres articles peuvent être ajoutés en fonction des attentes spécifiques des participants.

Il s'appuie principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. 2nd Edition. Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee (LEAARC). 2022) et il est mis à jour en fonction des publications scientifiques.

Les stagiaires ont également accès à une liste de recommandations officielles et de ressources (documents et vidéos accessibles sur Internet) :

<http://www.crefam.com/webographie.php> et <http://www.crefam.com/videotheque.php>

Intervenantes

Elles sont formatrices pour adultes, consultantes en lactation certifiées par l'IBCLE® et ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement :

- ◆ **Dr Laure Marchand-Lucas**, consultante en lactation IBCLC (Ile-de-France)
- ◆ **Marina Marengo**, consultante en lactation IBCLC (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Coût de la formation

- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 840 € (soit 30 € l'heure)
- ✓ En individuel : 690 € (soit environ 25 € l'heure)

La formation est prise en charge par mon employeur ou bénéficie d'un autre financement, le tarif de la formation est de 840 €. Je joins une attestation de prise en charge de ma formation, ou une preuve de demande en cours. Une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail est envoyée au financeur. L'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le stagiaire, accompagnée de la preuve de versement d'un acompte de 30 %. Le solde de la formation est à régler par virement, à réception de la facture en fin de formation.

La formation est à ma charge, le tarif de la formation est de 690 €. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail. L'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, après le délai de rétractation. Le solde de la formation est à régler par virement, à réception de la facture en fin de formation .

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Ces prix ne comprennent pas les éventuels frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

Pour plus d'information

Virginie Paret, conseillère en formation : 07 77 77 05 47 - courriel : secretariat@crefam.fr